

24 & 25 et 26 FEVRIER 2012
42eme RALLYE NATIONAL
DE LA
COTE FLEURIE
TROUVILLE-DEAUVILLE

Coupe de France des Rallyes COEF. 3
Trophée des Pilotes et Copilotes 2012 de l'A.C.O
Championnat du Comité Régional Automobile de Normandie des Rallyes 2012
Challenge A.S.A.C.O. Pays Normand 2012
Trophée des Organisateurs /Écuries de l'A.C.O
Trophée des Commissaires A.C.O 2012

PRE-REGLEMENT PARTICULIER



A.S.A.C.O. PAYS NORMAND
«ORGANISATEUR ADMINISTRATIF»

«ORGANISATEUR TECHNIQUE»
COMITE D'ORGANISATION
du RALLYE de la
COTE FLEURIE TROUVILLE-DEAUVILLE

PROGRAMME – HORAIRES

- * Parution du règlement : 23/12/2011
- * Ouverture des engagements : Dès parution du présent règlement
- * Clôture des engagements : Lundi 13 FEVRIER MINUIT
- * Mise à disposition du carnet d'itinéraire : Samedi 18 FEVRIER (Road Book).
- * Bar La COUPOLE TROUVILLE Place du casino
- * Publication de la liste des engagés : Lundi 20 FEVRIER au secrétariat de l'épreuve.

DATES et HEURES des RECONNAISSANCES

Reconnaitances ES 1, 2, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11 :

Le Samedi	19 FEVRIER 2012 de	9 H à 19 H
Le Dimanche	20 FEVRIER 2012 de	9 H à 19 H
Le Jeudi	24 FEVRIER 2012 de	9 H à 19 H
Le Vendredi	25 FEVRIER 2012 de	9 H à 14 H

Reconnaitances Prologue, ES 3 et 6 :

Le Vendredi 24 Février de 14 h à 18 h (1 Passage)

VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES

- * **LE VENDREDI 24 FEVRIER** à partir de **14 heures jusqu'à 18 heures**
- * **Mise en parc de départ le Vendredi 24 FEVRIER à partir de 14 heures**
PLACE DU CASINO TROUVILLE
- * 1ère réunion du Collège : Vendredi 24 Février à 14 heures
- * **Publication** de la liste des équipages admis au départ
Tableau d'affichage : VENDREDI 24 Février 2012 à 18 h 45
- * **BRIEFING** (écrit) des pilotes remis aux vérifications administratives

- * **Tableau d'affichage: PC COURSE**
- * **Parc d'assistance toute le journée**
- * **PUBLICATION** des résultats ½ heures après l'arrivée du dernier concurrent
- * **REMISE des PRIX le DIMANCHE 26 FEVRIER à 19 Heures au CASINO DE DEAUVILLE**

ARTICLE 1P.ORGANISATION

- * **L'A.S.A.C.O PAYS NORMAND** organise les **24 & 25 et 26 FEVRIER 2012**
- * **LE 42eme RALLYE DE LA COTE FLEURIE** en qualité d'organisateur administratif.
- * Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la **FFSA N° 16 du 23/12/2011**
- * **Comité d'organisation Administratif: LEFORESTIER Jean Claude 06.08.64.55.38**
Technique : GUEGAN Jean Michel 06.25.07.16.37
chemin du calvaire 14800 BONNEVILLE SUR TOUQUES

Permanence du RALLYE SALLE de PLAGES TROUVILLE

Les 24 & 25 FEVRIER 2012 Toute la journée

ORGANISATEUR TECHNIQUE (signataire auprès de la PREFECTURE)

GUEGAN Jean Michel Licence 08072

Président du comité d'organisation du RALLYE

1.1P OFFICIELS

COLLEGE DES COMMISSAIRES SPORTIFS

Président

Licence N° -----

Membres

Licence N° -----

Licence N° -----

Licence N° -----

DIRECTION DE COURSE PC

Licence N° -----

LEFORESTIER Jean Claude

Licence N° 1318-1756

LEBEL Chantal

Licence N° 1318-4921

Délégués ES

FROGER Gérard

Licence N° 1201-6503

FROGER Chris

Licence N° 1201-6578

LEGALL Jacques

Licence N° 1318-9383

GROUD Francis

Licence N° 1316-8035

FAULIN Jean-Yves

Licence N° 1318-11116

LEREDDE Philippe

Licence N° 1314-8465

MEDECIN CHEF

Dr MANSOUR Vladimir

Licence N° 1318-178211

DOC 9 Assistance médicale

COMMISSAIRES TECHNIQUES (5)

Responsable

LEBEL Francis

Licence N° 1318-6019

QUERU Thierry

Licence N° 1313-14914

QUERU William

Licence N° 1313-14922

Licence N° -----

Licence N° -----

CHARGES DES RELATIONS AVEC LES CONCURRENTS (CRAC)

MAWSLEY Myriam

Licence N° 1303-11115

BERTRAND Gérard

Licence N° 0905-5705

VOITURE TRICOLORE VERRIER Jacques

Licence N° 1303-2205

VOITURE DAMIER LEFORESTIER Édith

Licence N° 1318-1758

CLASSEMENTS – RESULTATS

VOISIN Raphaël

Licence N° 1318

***1.2P LE 42 ème RALLYE de la COTE FLEURIE TROUVILLE DEAUVILLE**

Compte pour **Coupe de France des Rallyes COEF. 3**

Trophée des Pilotes et Copilotes 2012 de l'A.C.O

Championnat du Comité de Normandie des Rallyes 2012

Challenge A.S.A.C.O. Pays Normand 2012

Trophée des Organisateurs /Écuries de l'A.C.O

Trophée des Commissaires A.C.O 2012

***1.3P VERIFICATIONS**

Les vérifications finales au garage Peugeot route de PARIS à DEAUVILLE

Le taux horaires est de 45 € Toutes Taxes Comprises

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3.P CONCURRENT et PILOTES

***3.1.1 CONCURRENTS ADMIS : (Conforme au règlement standard F.F.S.A.)**

***3.1P Demande d'engagement-inscriptions**

***3.1.5P** Toute personne qui désire participer au

42 ème RALLYE de la **COTE FLEURIE TROUVILLE DEAUVILLE**

doit adresser sa demande d'engagement à:

M. DULONG STEPHANE

12 Rue Tadoussac /

Résidence LABRADOR

14600 HONFLEUR

Tél. : 06 62 52 37 05 ou Email : stephane@ecurie-cote-fleurie.fr

La demande d'engagement ci-jointe, dûment remplie et complétée, avant le Lundi 13 FEVRIER 2012 minuit (cachet de la poste faisant foi). (voir tarif)

***3.1.10P** Le nombre maximum de partants sera de **120** voitures maximum..

(Au-delà, les équipages seront inscrits sur une liste d'attente dans l'ordre d'arrivée de leur demande d'engagement). A la clôture des engagements, la liste, ainsi que celle des suppléants, sera publiée et affichée au secrétariat de l'épreuve à partir du LUNDI 20 FEVRIER 2012

***3.1.11P DROITS D'ENGAGEMENT** Les droits d'engagement sont ainsi fixés:

(Chèque à l'ordre : Rallye de la COTE FLEURIE)

*** Avec publicité obligatoire de l'organisateur: 390€ jusqu'au 30 /01/2012**

*** Avec publicité obligatoire de l'organisateur: 450€ après le 30 /01/2012**

*** Sans publicité facultative de l'organisateur: 900 €**

3.1.12P

**L'engagement ne sera pris en compte que s'il est accompagné du chèque correspondant.
FORFAIT (conforme au règlement standard FFSA)**

Nous vous rappelons que les chèques ne sont pas encaissés avant les vérifications

3.3 ORDRE DE DEPART

Conforme au règlement FFSA

ARTICLE 4P. VOITURES et EQUIPEMENTS

4.3P. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA

L'assistance sera strictement interdite en dehors du parc autorisé

4.3.2.3P Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement standard FFSA

ARTTICLE 5P PUBLICITE

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 6P SITES et INFRASTRUCTURES

6.1P DESCRIPTION

1 Étape

Le RALLYE de la COTE FLEURIE représente un parcours d'environ 280 kms
Il est divisé en 1 Prologue le VENDREDI 24 Février à partir de 20 h (3,7 Kms)

2 Étape

le SAMEDI 25 Février à partir de 9 h

1 Section

1 Épreuve

ES 1 12,3 kms

le SAMEDI 25 Février à partir de 12 h

2 Section

3 Épreuves spéciales

ES 2 11,5 kms

ES 3 3,2 kms

ES 4 8,5 kms

le SAMEDI 25 Février à partir de 15 h

3 Section

3 Épreuves spéciales

ES 5 11,5 kms

ES 6 3,2 kms

ES 7 8,5 kms

<u>3 Etape</u>	le DIMANCHE 26 Février à partir 10 heures
	1 section 2 Epreuves spéciales
	ES 8 10 kms
	ES 9 21 kms
	2 section 2 Epreuves spéciales
	ES 10 10 kms
	ES 11 21 kms

6.2P RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA

6.2.6P Les reconnaissances auront lieu les (voir programmes et horaires)

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE HORAIRE Voir TIMING joint

7.2P Disposition générales relatives aux contrôles

7.2.11P Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 8P RECLAMATION-APPEL

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 9P CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 10P PRIX

	GENERAL	GROUPE*	CLASSES *
1er	1000 €	250€	390 €
2eme	800 €	150 € de 6 à 10 partants	300 € 6 à 10 Partants)
3eme	500 €	100 € +10 Partants	200 € 11 à 15 Partants)
4eme	200 €		100 € + 15 Partants)
5eme	100 €		

Les PRIX en espèces seront réduit en dessous des 100 partants (sauf classement général)

Exemples 100 partants = 100% des PRIX

88 partants = 88% des PRIX

64 partants = 64% des PRIX etc,,,,,,

*Dans les groupes où il y a moins de 5 partants, 50 % des prix seront distribués (sauf pour les 10 premiers du scratch)

*Dans les classes où il y a moins de 5 partants, 50 % des prix seront distribués (sauf pour les 15 premiers du scratch)

Coupe des dames 1^{er} 300 € (SI PLUS DE 3 EQUIPAGES)

De nombreuses coupes et lots seront également distribués.

Trois commissaires tirés au sort par épreuve seront dotés d'une coupe.

TROPHE INTER-ECURIE

REMISE DES PRIX : CASINO de DEAUVILLE Le 26/02/2012 à 19 heures

Un Pot de l'amitié terminera le WEED-KEND des RALLYES après la remise des prix

Toute absence non excusée entraînera la perte de ses prix.

Le règlement complet sur www.ecurie-cote-fleurie.fr